Plan ENIR

L'ambition de ce plan, en accompagnant spécifiquement les **territoires ruraux**, est de **faire en sorte que l'innovation pédagogique au service du développement des usages du numérique** concerne tous les territoires en tenant compte de leur diversité et de leurs singularités. Il doit soutenir notamment les **initiatives innovantes des équipes pédagogiques et éducatives dans et autour de l'école contribuant à la réussite scolaire par le développement dans les ruralités de véritables territoires d'innovation pédagogique**.

En Saône-et-Loire :
- Phase 1 (2017-2018) : 12 écoles
  Pour un montant de 133 857€
  (part de l'état 66 928,50€)
- Phase 2 (2018-2019) : 52 écoles
  Pour un montant de 527 736€
  (part de l'état : 252 911,50€).

Moyenne par projet : 10 337,40€